

GRAMMAIRE ÉGALITAIRE

L'écriture est un enjeu de pouvoir et les femmes sont marginalisées aussi dans ce domaine

L'écriture inclusive, c'est la pratique du langage de l'égalité.

► Féminiser les mots

L'écriture inclusive est un mode d'écriture qui féminise les mots en plaçant des points médians entre le genre masculin et le genre féminin. Les opposant·e·s à ce mode d'écriture craignent une modification de la langue. Mais au fil des siècles, l'écriture a subi des évolutions sous l'influence d'apports extérieurs car une langue vit et bouge en fonction des changements qui surviennent dans la société.

► Pourquoi le genre masculin prédomine-t-il ?

Les règles inégalitaires de genre datent du dix-septième siècle. Auparavant, le féminin est visible dans l'écriture pour toutes les fonctions et tous les métiers exercés par des femmes. Au dix-huitième siècle, la primauté du masculin est imposée compte tenu de la réflexion sur la place

de la femme dans la société. Au siècle suivant, l'instruction obligatoire sanctionne la prédominance du genre masculin. Or, la langue structure la pensée.

► Pour une égalité de représentation

L'égalité entre le féminin et le masculin dans la langue est un objectif qui demande un effort particulier, une gymnastique mentale plutôt qu'une appropriation du bon usage de la langue. Cette écriture inclusive a une portée politique liée à la place et au rôle de la femme dans la société, pour une juste visibilité des femmes et des hommes, il est nécessaire de rééquilibrer, par exemple, les textes syndicaux...

Le collectif Egalité professionnelle de l'Ufict souhaite impulser l'usage de la grammaire égalitaire auprès de tous ses syndicats.



L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir

L'Ufict est une organisation de la CGT qui s'adresse aux cadres et technicien·nes de l'énergie

✉ ufict@ufict.fnme-cgt.fr

🖥 <http://www.ufictfnme.fr>

Rejoignez-nous sur
facebook 🖱